

N/REF : 16/05/2024 15H10 C:263976 I:33807
V/REF : APPEL TEL
V/Appel du Jeudi 16/05/2024 a 15H10

MONTEIL JOSETTE

**15 AVENUE JEAN JAURES
38320 EYBENS**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 27 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 100 GALERIE DE L'ARLEQUIN - 38000 GRENOBLE
LOCATAIRE MME SEMMACHE VIRGINIE AU 06 27 60 67 91
APPARTEMENT G504 AU 5EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR UN DEBOUCHAGE ECOULEMENT WC ET SALLE DE BAIN
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/06/2024 A 10H00
ATTENTE DE LA LOCATAIRE PENDANT 30 MINUTES SUR PLACE

INTERVENTION A PLANNIFIER DE NOUVEAU

LE 25/06/2024 A 13H00
SANS NOUVELLES DE LA CLIENTE NOUS CLOTURONS LE BON D'INTERVENTION

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	1	53,55	53,55
	TOTAL H.T.			53,55
	T.V.A. a 10,00%			5,35
	TOTAL T.T.C.En EURO			58,90

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN